



ESCAZÚ : VILLE PILOTE

Antoine Guibert

RAPPORT FINAL

Dans le cadre de la finalisation de sa participation en tant que Ville pilote de l'Agenda 21 de la culture (de 2016 à 2023), Escazú a réalisé un séminaire final en mai 2023 qui a représenté l'étape de fermeture du programme. Ce rapport vise à souligner la mise en œuvre des mesures pilotes et des différentes activités réalisées à Escazú depuis 2016 dans le cadre de son programme de travail en tant que ville pilote, ainsi qu'à fournir une analyse critique et des recommandations de travail pour le futur.

Les recommandations présentées dans le rapport sont basées sur une session de travail et d'évaluation tenue en mai 2023 avec la Commission « Agenda 21 de la culture » d'Escazú, rassemblant les différents services municipaux qui ont travaillé à la mise en œuvre des mesures pilotes, ainsi que sur le séminaire final où les résultats de ces mesures développées par Escazú en tant que Ville pilote ont été présentés et discutés publiquement.

Ce rapport a été préparé par Antoine Guibert, l'expert désigné pour accompagner Escazú dans le processus Ville Pilote, en collaboration avec la Commission Culture de CGLU.

RAPPORT
FINAL



CONTEXTE

Depuis le début du programme ville pilote, Escazú a réalisé les activités et étapes de travail suivantes :

- Février 2017 : réalisation d'un exercice d'**auto-évaluation** des politiques culturelles et de développement durable de la ville, sur la base de Culture 21 : Actions. Cet exercice a permis d'évaluer les forces et les faiblesses de la ville, de fournir une perspective sur le travail effectué, ainsi que d'identifier les domaines qui pourraient nécessiter un suivi supplémentaire.
- Novembre 2017 : élaboration d'un **programme de travail** avec des mesures pilotes, conçues pour répondre aux besoins et aux propositions identifiés lors du processus d'auto-évaluation. Trois (3) mesures pilotes ont été définies dans le cadre de ce programme de travail, composées de sept (7) projets pilotes.
- Novembre 2017 - mai 2023 : Escazú a mis en œuvre le programme de travail et ses différentes mesures pilotes par le biais d'une série d'activités locales décrites ci-dessous. À cause de la pandémie de la Covid-19, la clôture du programme initialement prévue pour 2020 a été reportée jusqu'à ce que les conditions sanitaires permettent la reprise des travaux en 2023.
- Octobre 2018 : Escazú a entrepris une **visite d'apprentissage entre pairs** avec la Ville de Mexico, au Mexique, ville membre du programme Ville Leader.
- Mai 2019 : plusieurs séances de travail et d'évaluation ont eu lieu à Escazú, ainsi que l'atelier-formation « Culture de paix et perspective de genre sur le territoire : pratiques communautaires culturelles et artistiques » offert par l'organisation La Nana du Mexique pour soutenir la ville dans la mise en œuvre des mesures pilotes définies dans son programme de travail, qui ont donné lieu à un **rapport de suivi**.
- Mai 2023 : phase de clôture finale. Une séance de travail et d'évaluation a été organisée avec le Commission « Agenda 21 de la culture » d'Escazú pour évaluer la mise en œuvre du programme de travail. Par ailleurs, un séminaire international a été organisé avec plusieurs villes d'Amérique latine et du Costa Rica.



EXAMEN ET ANALYSE DU PROGRAMME DE TRAVAIL ET DE SA MISE EN ŒUVRE

1. DANS LE SECTEUR SOCIAL, Escazú a mis en œuvre la mesure pilote « Politique de promotion des actions pour l'inclusion et l'intégration des différents groupes du canton d'Escazú » avec l'objectif de « promouvoir la participation des différentes populations du canton d'Escazú pour favoriser leur inclusion et leur intégration ».

Cette mesure pilote a été développée autour des projets et activités pilotes suivants :

PROJET 1 : COGESTION COMMUNAUTAIRE AVEC LE QUARTIER EL CARMEN

Le quartier El Carmen est une zone très vulnérable d'Escazú. L'absence d'organisation communautaire ou de tissu social et associatif dans le quartier pour promouvoir la cogestion des interventions municipales avec la communauté était l'une des difficultés du travail dans ce quartier. Le projet visait à établir une cogestion communautaire par le renforcement et l'autonomisation de l'action citoyenne dans le quartier, avec la constitution d'un comité de quartier et la mise en œuvre d'une planification culturelle de quartier.

La méthodologie d'intervention visait à encourager la participation active des habitant-e-s à la définition d'un projet culturel de quartier. Elle a commencé par une phase de diagnostic communautaire qui a déterminé de manière participative les différents besoins et problématiques du quartier (entre autres, les défis liés à l'insécurité publique, le manque d'espaces publics ou le manque de cohésion entre voisins) et a tenté de définir un projet culturel pour répondre à cette situation. Ces espaces participatifs ont permis l'ouverture d'un dialogue entre la communauté et les services municipaux (par exemple avec la police), ce qui s'est avéré très positif. À la suite de ce processus, un programme culturel a été élaboré en collaboration avec la communauté et la formation d'un groupe communautaire organisé appelé « Rescatando Raíces » a été soutenue. Une formation et un accompagnement au renforcement des capacités ont été fournis.

Ce projet s'articule avec deux autres projets du programme de travail : 1. le programme « Des quartiers pour vivre ensemble », étant donné que ce celui-ci développe des activités dans le quartier El Carmen. L'agenda communautaire défini dans le quartier au cours du processus et le groupe communautaire créé ont permis de soutenir le programme « Des quartiers pour vivre ensemble » et de fournir une base communautaire pour promouvoir la cogestion des activités du programme. 2. La création d'un amphithéâtre pour la promotion de la coexistence et de la cohésion sociale dans le quartier, en essayant de fournir une base communautaire pour cette nouvelle infrastructure.



EXAMEN ET ANALYSE DU PROGRAMME DE TRAVAIL ET DE SA MISE EN ŒUVRE

Le projet développé dans le quartier El Carmen semble être un succès. Il a permis de renforcer l'organisation et l'action communautaire et a jeté les bases d'une cogestion communautaire du programme « Des quartiers pour vivre ensemble ». Face à ce succès, la municipalité a décidé de reproduire la méthodologie de façon plus systématique dans d'autres quartiers afin de soutenir la mise en œuvre du programme « Des quartiers pour vivre ensemble ». En ce qui concerne les nouvelles infrastructures, des difficultés se posent en matière d'appropriation et de cogestion de ces installations avec les communautés. Un travail de terrain est encore nécessaire pour parvenir à une cogestion de ces nouvelles infrastructures.

PROJET 2 : DES QUARTIERS POUR VIVRE ENSEMBLE

Le programme « Des quartiers pour vivre ensemble » vise à réaliser des expériences culturelles communautaires dans les quartiers d'Escazú afin de favoriser l'identité communautaire, les rencontres de voisinage, la coexistence et la cohésion sociale. L'une des activités développées par le programme, appelée « Couloirs ouverts », est une activité co-organisée avec les habitant·e·s et adaptée aux particularités culturelles de chaque quartier, qui consiste à « ouvrir » les couloirs des maisons à la communauté et à permettre des échanges entre les voisin·e·s du quartier. Il convient de souligner la méthodologie participative utilisée, puisque le programme s'adresse aux communautés, qu'elles aient ou non des groupes organisés, dans le but d'identifier les leaders qui peuvent collaborer à son développement, et tenter d'encourager la cogestion des activités. Ce programme a eu des effets très positifs et est considéré comme une réussite. Le programme a évolué vers un programme de cogestion communautaire, en intégrant de façon systématique dans les quartiers la méthodologie développée dans le quartier d'El Carmen avec un diagnostic communautaire initial et le renforcement des capacités des communautés locales. Ce projet a pleinement atteint ses objectifs et peut être considéré comme une bonne pratique.

PROJET 3 : INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL DU CANTON D'ESCAZÚ

Escazú a réalisé un inventaire du patrimoine culturel immatériel avec une caractérisation des principaux éléments patrimoniaux du canton, qui a donné lieu à une publication. Dans la phase de diagnostic, 7 ateliers de consultation, 80 entretiens et 92 fiches d'identification du patrimoine culturel immatériel d'Escazú ont été réalisés. De plus, un plan de sauvegarde avec 49 lignes d'action a été défini. Enfin, des ateliers d'échange intergénérationnel, de sensibilisation et de diffusion ont été organisés afin d'assurer la reconnaissance, le respect et la valorisation du patrimoine culturel immatériel du canton d'Escazú.



EXAMEN ET ANALYSE DU PROGRAMME DE TRAVAIL ET DE SA MISE EN ŒUVRE

2. DANS LE DOMAINE DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE,

Escazú a mis en œuvre la mesure pilote « permettre et promouvoir les espaces de participation dans le canton d'Escazú en tant qu'espaces de coexistence » avec l'objectif de « promouvoir la participation des habitants d'Escazú dans les espaces publics comme moyen de stimuler le dialogue, l'interaction et la cohésion sociale ».

Cette action pilote a été développée autour des projets et activités pilotes suivants :

PROJET 1 : AMPHITHÉÂTRES COMMUNAUTAIRES DANS LE QUARTIER EL CARMEN ET LE COMPLEXE SPORTIF MUNICIPAL

De 2019 à 2022, Escazú a construit deux infrastructures communautaires de haute qualité pour répondre au manque d'infrastructures publiques : les amphithéâtres du Barrio el Carmen et le village sportif municipal. Ces infrastructures offrent des installations sportives (avec un gymnase pour le sport, le futsal, le volley-ball et le basket-ball, des salles pour le tennis de table, le judo et le karaté, une piscine semi-olympique, etc.), des ressources éducatives avec un centre municipal d'éducation de la petite enfance pour les familles en situation de vulnérabilité et, dans le domaine culturel, des amphithéâtres qui permettent d'organiser des spectacles culturels. Ces infrastructures semblent recevoir un haut degré de satisfaction de la part de la population, car elles offrent des services de qualité similaires à ceux fournis dans les centres privés. Dans le domaine culturel, cependant, il est recommandé de renforcer le modèle de gestion vers la participation et la cogestion, et d'encourager une plus grande appropriation par les citoyen-ne-s.

PROJET 2 : ITINÉRAIRE DE TOURISME CULTUREL INTER-DISTRICT

Les itinéraires culturels ont été définis de façon participative sur la base de l'inventaire du patrimoine culturel. L'objectif de ce projet était de reconnaître et de promouvoir le patrimoine culturel du canton et ses différentes expressions culturelles afin d'en favoriser la connaissance par ses habitant-e-s et de développer ainsi différentes capacités à promouvoir le tourisme local, le développement culturel, social et économique à travers la sauvegarde de ces ressources et manifestations. À travers la mise en œuvre des itinéraires touristiques définis, l'objectif était de renforcer la visibilité du patrimoine culturel et naturel du canton d'Escazú dans le cadre de la stratégie de sauvegarde des manifestations culturelles du canton. Parmi les itinéraires identifiés, deux ont été sélectionnés : la Ruta del Boyero et la Ruta de la Bruja, et une expérience pilote a été menée avec des participant-e-s résidant dans le canton. Cependant, la pandémie de Covid-19 semble avoir paralysé la mise en œuvre de ces itinéraires, qu'il conviendrait de réactiver.



EXAMEN ET ANALYSE DU PROGRAMME DE TRAVAIL ET DE SA MISE EN ŒUVRE

3. EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE, Escazú a mis en œuvre la mesure pilote « Mécanisme d'identification des priorités d'intervention municipale dans le canton » dont l'objectif est « d'identifier les priorités socio-économiques et culturelles des populations du canton d'Escazú afin de définir les actions d'intervention municipale ». Les populations prioritaires pour l'intervention municipale ont été définies en termes de risque social, de risque environnemental et de risque de sécurité.

Cette mesure pilote a été développée autour des projets et activités pilotes suivants :

PROJET 1 : OUTIL DE MESURE ET DE PLANIFICATION

Escazú a développé un système d'information sociale intégré (SIGES) afin d'obtenir des données plus précises et de disposer d'un système d'information continuellement mis à jour. Depuis 2018, Escazú travaille en collaboration avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) pour développer ce système unique au Costa Rica au niveau local. Dans un premier temps, des informations ont été collectées dans 7 quartiers vulnérables ; il s'est agi des premières informations qui ont été intégrées au système. Par la suite, le SIGES a continué à être alimenté par des données sur les utilisateur-trice-s des services éducatifs, culturels et sociaux, entre autres. Ce système permet de guider et de faciliter le développement des programmes municipaux avec des données actualisées sur les caractéristiques de la population, leurs besoins et intérêts, les risques, la vulnérabilité socio-économique, l'éducation, les besoins en infrastructures, etc.

PROJET 2 : POLITIQUE CULTURELLE MUNICIPALE

La politique culturelle municipale d'Escazú 2019-2029 a été adoptée après l'élaboration d'un diagnostic, réalisé au moyen d'échanges, de consultations, d'entretiens avec 80 personnes de la communauté, d'une recherche documentaire et d'entretiens approfondis avec des acteurs clés de la production et de la gestion culturelles. La politique s'articule autour de trois axes stratégiques : 1. La cohésion sociale, l'interculturalité et la participation culturelle ; 2. La dynamisation économique de la culture ; 3. La protection et la gestion du patrimoine culturel. Pour chaque axe, la politique établit des objectifs et des actions clés, ainsi que les responsables et les périodes de mise en œuvre. En général, la politique est basée sur les droits culturels et l'inclusion sociale des habitant-e-s du canton. Dans le domaine de la gouvernance, il convient de souligner les efforts importants déployés par la municipalité avec ces deux projets pilotes pour renforcer son système institutionnel de gestion publique de la culture, atteignant ainsi un niveau élevé de force, de stabilité et de solidité institutionnelles plutôt rare au niveau local.



CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Afin de poursuivre les travaux, le présent rapport adresse les recommandations suivantes à la ville:

- Escazú a créé un groupe de travail interne appelé « Commission A21C » qui rassemble les différents services municipaux impliqués dans le programme de travail en tant que ville pilote. La constitution permanente de ce mécanisme de coordination interne est recommandée afin de poursuivre la collaboration et la cohérence de toutes les actions municipales.
- Escazú a fait un effort très important pour encourager la cogestion des actions culturelles avec les communautés locales, mais au-delà des aspects opérationnels, il est à noter que la ville semble manquer d'organes représentatifs de la société civile (comme un Conseil de la Culture par exemple) qui pourraient servir d'interlocuteurs à la municipalité dans ses programmes culturels, tant pour la prise de décision que pour la mise en œuvre, la cogestion et l'évaluation des programmes culturels. Il est recommandé de lancer une réflexion sur la création de mécanismes de participation et de cogestion avec la société civile au niveau du canton.
- Dans le même ordre d'idées, il est recommandé à Escazú de continuer à renforcer la cogestion des activités culturelles et les capacités d'action communautaire. Une prochaine étape pourrait être de formaliser la cogestion, par exemple en renforçant les capacités formelles des organisations communautaires, en formalisant les groupes communautaires, en mettant en place des mécanismes formels de cogestion et de financement (par exemple avec un fonds spécifique pour les organisations communautaires, etc.). D'autres pratiques développées en Amérique latine, par exemple avec les programmes de Culture Vivante Communautaire à **Bogota** ou à **Lima**, pourraient être une source d'inspiration pour Escazú, et il est recommandé d'analyser les pratiques développées par d'autres villes de la région pour aider à déterminer les propres mécanismes de cogestion d'Escazú.
- Enfin, pour poursuivre le travail, il serait recommandable d'engager une réflexion collective pour identifier de nouveaux thèmes transversaux avec lesquels travailler dans une perspective de droits culturels et de durabilité. Par exemple, la relation entre la culture et les espaces publics, la culture et l'environnement, et la culture et l'égalité des genres pourraient être des thèmes pertinents pour la suite du travail.



CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Finally, it is worth highlighting that Escazú has developed pioneering and innovative pilot measures in the areas of social inclusion and citizen participation, which constitute without any doubt exemplary practices for other cities in Latin America and the world. The program « Des quartiers pour vivre ensemble » and the project of the neighborhood El Carmen, as well as the other measures developed, constitute a methodology very pertinent for favoring the cultural management of the territory with the population. Thanks to these experiences, Escazú has revealed itself to be a city situated at the forefront of cultural policies at the international level and its recognition as a City Leader of the Agenda 21 of Culture is recommended.



CONTACT

Pour davantage d'informations, veuillez s'il-vous-plaît contacter :



Municipalité d'Escazú

Freddy Montero

Email : j.gestionsocial@escazu.go.cr



Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU)

Commission culture

Email : culture@uclg.org

Web : www.agenda21culture.net

TW : @agenda21culture



**MUNICIPALIDAD
DE ESCAZÚ**



ESCAZÚ
Ville Pilote • culture 21



culture 21

Commission de CGLU